

Barcelone, 18 octobre 1964

M. Bernard Lesfargues

Cher ami :

Je viens de recevoir votre lettre du 15 avec le morceau choisi du MONDE. Depuis quelques mois nous avons décidé ne plus acheter AUCUN journal imprimé en Espagne (hormis SERRA D'OR, naturellement) et acheter chaque jour le MONDE, qui nous arrive avec 24 heures de retard. Hélas, une fois de chaque trois on l'empêche d'arriver... Or, un des MONDES arrêtés c'était précisément celui du 14; maintenant nous comprenons pourquoi.

Je garde ce beau morceau choisi pour le mettre en note de pied de page à la 5<sup>e</sup> édition de Mèrius -un jour ou l'autre nous la ferons-. J'ai observé que dans ces notes à pied de page en lettre minuscule on peut dire beaucoup de choses et en faire passer d'assez notables. Il faut profiter de l'observation. Or, cet inéffable Monseigneur del Pino Gómez, aux noms si catalans, est le colonel-évêque intrus de Lérida, le pire de tous les colonels-évêques intrus de Catalogne qui gagnèrent nos diocèses en les bombardant pendant trois ans; c'est lui qui en étroite collaboration avec les autorités policières a maintenu toutes ces années un régime de terreur à Lérida jusqu'au point qu'on n'y a pu jamais parler des vers de Mèrius (qui était fils de la ville). On comprend, en lisant ce morceau choisi que vous m'envoyez, qu'il a de fortes raisons pour prohiber la moindre allusion à Mèrius: celui-ci n'étant pas catholique, il brûle maintenant dans l'enfer. "L'enfer attend les incroyants!" À quoi bon parler d'un démné?

Au moins le colonel Del Pino Gómez a le mérite de la franchise; il s'est exprimé au Concile de la même façon qu'il s'exprime ici. Les autres colonels et généraux "castrenses" devenus évêques de conquête de la Catalogne occupée et martyrisée se gardent bien de dire au Concile ce qu'ils ont dit ici pendant tant d'années; ils se taisent -la plupart- ou même quelques-uns ont l'imprudence d'y débiter tout le contraire de ce qu'ils ont dit sans arrêt pendant un quart de siècle. Chaque fois qu'ils embarquent pour Rome, tous ces loups ont soin de revêtir une douce peau d'agneau.

Très content de savoir que votre nouveau recueil de poèmes est sur le point de paraître. Héroïques poètes occitans! Dans des moments de dépression, je n'ai qu'à penser à vous pour sentir toute la honte de mon découragement.

Je vous dirai dans peu de jours la date exacte où je pourrai être à Lyon. Je veux profiter de notre voyage de Noël à Paris pour ne vous être pas une charge. Ainsi le voyage sera totalement à mon compte. Vous serez déjà trop gentils de m'offrir votre hospitalité pendant les 24 heures que nous serons à Lyon ma femme et moi (car nous arriverons ensemble pour partir ensemble vers Paris le lendemain). J'ai commencé à rédiger ma conférence, que je vous enverrai bientôt pour la corriger (honteux de vous donner du travail, vous qui en êtes si surchargé). Hélas, vous pourrez corriger mon texte écrit, pas ma prononciation au moment de la dire! Je compte qu'elle sera si mauvaise (la prononciation) qu'elle arrivera à inspirer plus de pitié que d'envies de rire. J'ai toujours observé que ce qui fait rire le plus c'est quelqu'un qui parle assez bien une langue mais qui tout à coup, d'une façon inattendue, commet un change de genre ou un change de prononciation aux effets comiques. Mystères du mécanisme du rire...

Le rire, qui nous distingue des bêtes, est quand même et assez souvent bien bête.

Ma situation ici est la même toujours (toujours procéssé, ~~ni~~ condamné ni absous) mais je suis bien décidé à aller à Paris. Récemment, on m'a infligé une "multa" (amende) de ~~XX~~ 25,000 pesetas, pour avoir déposé une fleur (une petite fleur de crysanthème) sur le lieu où jadis s'élevait la statue commémorative de la perte des libertés catalanes le 11 septembre 1714. Nous sommes quatorze les "multados" mais nous avons été deux mille cinq cents à faire la même chose et nous comptons que l'année prochaine nous nous serons multipliés par dix. Tous quatorze nous avons appellé contre la "multa" et nous pensons recourir d'appellation en appellation jusqu'au Tribunal Suprême (Cour de Cassation), lequel tribunal suprême se trouvera bien obligé de déclarer que déposer une fleurette sur un trottoir n'est aucun délit. Quelques-uns des quatorze ont été "multados", pas pour la fleurette, mais pour avoir poussé le "grito subversivo" de "Visca Catalunya". Or, le dit tribunal suprême devra bien déclarer que "Visca Catalunya" n'est pas plus subversif que "Vive l'Espagne" ou "Vive Siurana" ou "Vive l'Estremadoure". Si le dit suprême tribunal, malgré tout droit, nous déclarait coupables, nous sommes disposés à ne pas payer ni une pésente; qu'on nous enferme. Selon les lois maintenant en vigueur, on ne peut enfermer plus d'un mois

personne à cause d'une amende non payée. Or gagner 25,000 pesetas en un mois c'est gagner beaucoup, en Espagne! On les gagnera volontiers et comme ça on aura un mois de repos. Nous semblerons plus martyrs quand au contraire nous aurons épargné 25,000 pesetas et fait un mois de vacances.

Il sera pour moi un très vif plaisir que de dire à Lyon beaucoup de choses qui me pèsent sur le stomach. Et je ne veux pas dire de ces petites tracasseries, qui n'ont d'autre importance que de nous embêter comme les moustiques une nuit d'été lorsqu'il a plu.

Avec nos meilleurs souvenirs à Dany et à toute la "nouvelle génération" de petits Lesfargues et avec toute l'affection, déjà vieille, de votre

Jean Saül